



Comité technique du 3 octobre 2019 – compte-rendu

Ce comité technique a abordé les points suivants :

- synthèse COPSI Mission 2019
- Evolution des missions ESI 44
- Réaménagement des locaux de l'ESI 44
- Campagne de télétravail 2020
- Questions diverses

En réponse aux déclarations liminaires sur le **nouveau réseau de proximité**, le DISI a évoqué le manque de débat interne et externe sur cette réforme consistant à chercher à avoir une vision à moyen terme, à changer les implantations pour favoriser une présence en milieu rurale, à modifier le rôle des comptables. La discussion externe n'a pas eu lieu, car il y a eu d'autres actualités (gilets jaunes) et celle en interne est en cours mais est cloisonnée par département. Pour le directeur, la publication des cartes de la géographie revisitée a conduit à une sidération des agents, une perte de sens : où va t on, quel avenir pour leurs missions, leurs structures (avenir des missions, où?), ces réformes bousculent les centres d'intérêt des agents. Le directeur espère que le dialogue entre les organisations syndicales et la direction générale pourra se mettre en place au travers des CTR, CHS et GT. **Ces réformes éminemment politiques , relèvent pour la CGT d'une méconnaissance des réalités des services et des territoires où les établissements de la DGFIP sont implantés, ainsi qu'un mépris pour tous les agents. Un seul mot d'ordre pour la CGT : retrait du projet Darmanin.**

Nous avons abordé ensuite les points à l'ordre du jour.

1 Synthèse des COPSI Missions

La direction a abordé la **réinternalisation de medoc web**. Nous rappelons ici que la CGT depuis 2 ans avait alerté sur la situation de nos collègues chargés de cette application, et notamment concernant le manque de moyens humains. L'équipe a été certes redimensionnée mais d'après les agents concernés, cela intervient un peu tard. La CGT DISI OUEST reste en alerte sur ce dossier pour porter les revendications des agents comme elle l'a fait dans le passé.

Le deuxième point concernait la **virtualisation** et leurs effets sur l'exploitation. La CGT a rappelé que les exploitants, au vu des nouvelles missions, effectuent de plus en plus d'astreintes tout en ayant moins de personnels, **il ne faudrait pas en arriver à un point de rupture où les exploitants feraient du H24**. Le directeur a répondu qu'il en était conscient et qu'il est temps de remettre en question les métiers. Le développement du Cloud (Nubo) mis à disposition d'autres ministères est certes une opportunité pour les informaticiens de la DGFIP, mais la CGT a fait remarquer que la virtualisation, si elle permet de faire porter de multiples applications sur une même infrastructure, n'est pas neutre en termes d'augmentation de la charge de travail pour les exploitants : coordination entre les projets, comitologie accrue. Pour toutes ces nouvelles missions, ou ces missions redimensionnées, la CGT demande un suivi des agents (formation, carrière), une écoute de leurs exigences légitimes.

La CGT a demandé s'il y avait d'autres missions qui étaient réaffectées dans les dernières décisions des COPSI. La direction nous a répondu que l'application **COROLIS/VIRSTAND** est transférée à l'ESI de Bordeaux, les agents concernés sur Nantes pouvant être redéployés sur les technologies Lombok, qu'ils maîtrisent. Nous resterons attentifs à l'avenir de nos collègues.

2 Centralisation des habilitations au portail internet de la gestion publique (PIGP).

La mission de suivi et d'habilitation au PIGP est centralisée à Nantes pour 3 agents ETP (équivalents temps plein) provenant pour 2 de l'AT tréso et le troisième du service support de l'ESI de Tours. L'activité serait à terme à Marsauderies.

3 Evolutions des missions au sein de l'ESI de Nantes.

Le RESI de L'ESI de Nantes a évoqué les dernières actualités de celui-ci : accroissement de l'équipe MEDOC WEB (nous l'avons évoqué plus haut), transfert des missions FE (Fiscalité des entreprises) et FP (fiscalité personnelle) impactant les services CQMF et PAMF. Le RESI a assuré que les entretiens individuels pour le reclassement des agents sur ces missions sont menés dans le respect d'une adéquation entre le désir de l'agent et le poste souhaité (immersion, présentation des postes qui pourraient intéresser les agents).

4 Réaménagement des locaux de l'ESI de Nantes (site de Coulongé).

La densification de l'équipe Medoc Web a imposé une réorganisation des bureaux de l'ESI de Nantes site Coulongé. Ces réaménagements seront soumis au prochain CHS. La CGT a toutefois soulevé la situation de personnels qui ont été mis devant le fait accompli (pendant leurs vacances) sans leur avis. La CGT a souligné la situation d'un bureau de 21 m² pour 3 agents ce qui ne correspond pas aux recommandations (11 m² / agent) de la DGFIP. Le RESI s'est dit prêt à réexaminer leur situation personnelle tout en précisant que celle ci était temporaire (mais combien de temps dure le temporaire?). La CGT dénonce encore une fois que le CHS soit informé a posteriori sur des aménagements de services alors que cela devrait être a priori même pour une situation provisoire en attendant le réaménagement complet du site.

5 Campagne télétravail 2020.

Le service RH de la DISI Centre Ouest fait un état de la campagne de télétravail 2020 tout en soulignant qu'elle attend la note de la centrale. **Le volume de télétravailleurs serait porté à 6 % en l'état actuel.** La CGT a indiqué que le plafond de 10 % de télétravailleurs n'était plus d'actualité au vu des dernières évolutions proposées dans le Groupe de travail National. La direction en a pris note. La CGT a interrogé la direction sur des situations d'éloignement du lieu de travail (délai raisonnable pour rejoindre son lieu de travail) en contradiction avec la réalité de la vie des agents. La direction a assuré qu'aucun agent n'avait été écarté pour ces motifs. La CGT a rappelé que le fait que des agents passant du statut de télétravailleurs pour motifs médico-sociaux à celui de télétravailleurs de droit commun ne devait pas obérer le volume total de télétravailleurs. **La CGT a souligné la nécessité d'une adéquation technique avec le télétravail (matériel proposé adapté).**

6 Questions diverses (intersyndical).

L'ADO d'Orléans va fermer, l'intersyndical s'est interrogé sur le devenir des agents. La direction a indiqué que des entretiens individuels ont été menés et qu'une 2ème série d'entretiens seraient conduits la semaine prochaine d'octobre, la direction a souhaité accompagner les agents jusqu'à ce qu'ils trouvent un poste qui leur convienne. **La CGT a redemandé quelles propositions leur avaient été faites et notamment si certains agents voulaient rester dans la sphère informatique par une qualification (PAU).** La direction nous a précisé que ces agent-e-s se considéraient comme des administratifs et que les règles communes des mutations (pour la campagne 2020 priorité dans l'ESI, dans la DISI puis au département de la DRFIP) prévaudraient. Comme toujours la CGT est attentive à la situation de chaque agent-e. Chacun-e peut nous saisir d'une demande particulière pour que nous puissions l'appuyer, le renseigner, l'orienter.

Il a été demandé un état des lieux du périmètre des SIL, la direction a précisé que la réflexion sur ce périmètre serait menée au 1^{er} trimestre 2020... à suivre .